

LYCEE BOSSUET

Général et Technologique

Annexe Financière TARIFS 2022/2023

- Contribution des familles - 2^{nde} Générale et Technologique-----1462 €
- Contribution des familles - 1^{ère} et Terminale Générales-----1462 €
- Contribution des familles - 1^{ères} et Terminale Technologiques (STMG / ST2S)-----1360 €
- Bureau Des Elèves du Lycée (B.D.E.) -----15 €
Les fonds sont collectés par l'Institution et gérés avec le Bureau Des Elèves (actions menées tout au long de l'année pour les élèves)
- Adhésion à l'A P E L (Association des Parents de l'Ecole Libre)-----24 €
- Caisse de Solidarité (ou versement libre)-----20 €
La Caisse de Solidarité prend en charge ponctuellement et partiellement les frais de scolarité des familles en difficulté financière, après étude des dossiers par la commission de Solidarité.

➤ Accès Restauration Self et Snack = Forfait Libre

Les lycéens ont un statut d'externe. L'établissement dispose d'un self - service et d'un snack gérés par la société SCOLAREST accessibles aux conditions suivantes :

- ✚ Les familles doivent s'acquitter d'un droit d'entrée annuel de 40 € et créditer le compte de leur enfant périodiquement.
- ✚ Attention : Un compte restauration non crédité ne permet pas l'accès à la restauration le midi.

En cas de PAI, avec validation du chef d'établissement, un forfait annuel de 300 euros est facturé.

➤ Validation de l'inscription

Frais d'inscription	90 €	Les frais d'inscription ne sont pas remboursés en cas d'annulation.
Acompte (déduit de la contribution familles)	150 €	L'acompte sur la contribution des familles n'est pas remboursable en cas de désistement après le 6 juillet 2022.
Dépôt de garantie	157 €	Le dépôt de garantie est remboursé au départ définitif de l'élève si la famille est en règle avec la comptabilité.

➤ Validation de la réinscription

Frais de réinscription	50 €	Les frais de réinscription ne sont pas remboursés en cas d'annulation.
Acompte (déduit de la contribution familles)	150 €	L'acompte sur la contribution des familles n'est pas remboursable en cas de désistement après le 6 juillet 2022.

➤ Modalités de Paiement

- Frais d'inscription, Dépôt de garantie, Acompte :
 - CB en ligne
- Facture annuelle
 - Par prélèvement (joindre au dossier d'inscription le mandat SEPA complété avec un RIB)
 - Par chèques (à éviter)
- Frais de réinscription :
 - CB en ligne
- Impayés :
 - L'établissement rappelle qu'il intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées. En outre, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

Les demandes de prélèvement de l'année précédente sont reconduites automatiquement, sauf avis contraire adressé par écrit. Toute demande de paiement par prélèvement ou changement de compte bancaire doit être signalée au service comptabilité v.stabler@ecm-meaux.eu
En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires vous seront imputés.

➤ Informations générales

Nos tarifs sont des forfaits annuels, qui tiennent compte des spécificités de chaque formation (stage, départ anticipé).

La facture annuelle sera transmise sur Ecole Directe Mi-octobre 2022 avec l'échéancier.

Réductions accordées :

2 enfants : -10% sur les frais de scolarité du 2^{ème} enfant
3 enfants : -20% sur les frais de scolarité du 3^{ème} enfant
4 enfants : -30% sur les frais de scolarité du 4^{ème} enfant
Et + : ...%

*OGEC Ste Geneviève – Lycée Bossuet - 12 rue de la Visitation 77100 MEAUX
Tél : 01 64 36 35 35 Fax : 01 64 36 35 00*

Téléchargement des tarifs détaillés sur le site www.lyceebossuet-meaux.eu